

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1133

8 mai 2008

SOMMAIRE

Aiggre ACL Holdings S.à r.l.	54359	LBREP II Linco Luxco S.à r.l.	54358
Ascot Medical S.à r.l.	54338	LBREP II Sierra Blanca S.à r.l.	54357
Carsura Invest S.A.	54384	Po Invest 2 S.A.	54362
Catella Luxembourg S.à r.l.	54364	Pol Winandy et Cie S.à r.l.	54361
EB8 Fund S. à r.l.	54360	POSEIDON Luxco Holdings S.à r.l.	54340
European Constructions S.A.	54362	Rock Ridge RE 10	54371
Field Point I-A	54370	Rock Ridge RE 12	54373
Field Point I-A PE 1	54364	Rock Ridge RE 13	54374
Field Point I-A RE 1	54368	Rock Ridge RE 14	54374
Field Point I-A RE 10	54369	Rock Ridge RE 15	54374
Field Point I-A RE 11	54369	Rock Ridge RE 16	54368
Field Point I-A RE 2	54371	Rock Ridge RE 18	54372
Field Point I-A RE3	54366	Rock Ridge RE 2	54373
Field Point I-A RE 5 S.à r.l.	54371	Rock Ridge RE 20	54366
Field Point I-A RE 6 S.à r.l.	54370	Rock Ridge RE 28	54362
Field Point I-A RE 7 S. à r.l.	54372	Rock Ridge RE 3	54367
Field Point I-A RE 8	54369	Rock Ridge RE 30	54365
Field Point I-A RE 9	54368	Rock Ridge RE 32	54365
Field Point (Luxembourg) II	54370	Rock Ridge RE 33 S.à r.l.	54365
Field Point PE VII (Luxembourg) S.à r.l.	54366	Rock Ridge RE 4	54373
Financière Ring S.à r.l.	54375	Rock Ridge RE 6	54367
Finsweet S.A.	54361	Rock Ridge RE 7	54367
Flamis S.à r.l.	54359	Rock Ridge RE 8	54363
Garage MARIANI S.à r.l.	54361	Rock Ridge RE 9	54363
GMP Luxembourg S. à r.l.	54372	Specialty Chemicals Holdings Sàrl	54341
Hasa Holding S.A.	54340	UT Luxembourg Holding II S.à r.l.	54360
Hasa Holding S.A.	54340	Vasta S.A.	54384
Hauck & Aufhäuser Investment Gesell- schaft S.A.	54338	Wolff-Weyland Noerdange S.A.	54384
LBREP II Gracechurch S.à r.l.	54358	WPP Luxembourg Gamma Sàrl	54359

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 21, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 31.093.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2007 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2007 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt.

Luxemburg, den 28. März 2008.

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2008051483/1346/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04087. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Ascot Medical S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5842 Fentange, 4, Am Weischbaendchen.

R.C.S. Luxembourg B 137.814.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendacht, den siebzehnten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine DECKER, mit Amtswohnsitz in Hesperange.

Ist erschienen:

- Herr Thorsten SPIEKERKÖTTER, Projektmanager, geboren am 2. April 1973 in Halle-Westfalen (Deutschland), wohnhaft in L-5842 Fentange, 4, Am Weischbaendchen,

Welcher Komparent erklärt, zwischen ihm und allen denjenigen, welche im nachhinein Anteilhaber werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts gründen zu wollen, welche den Bestimmungen des Gesetzes über die Handelsgesellschaften und der vorliegenden Satzung unterliegt.

Art. 1. Der Gesellschaftsname lautet «Ascot Medical S.à r.l.»**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Fentange.

Der Firmensitz kann, durch Beschluß einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung, an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Sie kann, durch Beschluß der Generalversammlung der Gesellschafter, welche mit der zur Änderung der Satzung erforderlichen Mehrheit beschließt, aufgelöst werden.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist die Anbahnung und Vermittlung von Geschäftskontrakten zum Verkauf von Medizinprodukten, sowohl im Inland als auch im Ausland.

Die Gesellschaft kann sich kapitalmässig oder auch sonstwie an in- und ausländischen Unternehmen beteiligen.

Generell ist es der Gesellschaft gestattet, sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare und immobilare Geschäfte auszuführen, die zur Vervollkommnung des Hauptgesellschaftszweckes dienlich sein können.

Art. 5. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,-€), eingeteilt in einhundert (100) Anteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (€ 125,-).

Diese Anteile sind vollständig und in bar von dem einzigen Anteilhaber einbezahlt, so daß die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,-€) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Art. 6. Bei mehreren Gesellschaftern kann die Anteilübernahme an Drittpersonen nur mit der Zustimmung aller Anteilhaber geschehen. Bei Sterbefall können die Anteile ohne besondere Zustimmung an den überlebenden Ehepartner respektive den pflichtteilsberechtigten Erben übertragen werden. In jedem Fall sind die Bestimmungen des Artikels 189 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 anwendbar.**Art. 7.** Weder Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs noch Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft auf.**Art. 8.** Erben, Gläubiger oder andere Berechtigte können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern verwaltet, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von dem einzigen Anteilhaber oder durch die Generalversammlung aller Anteilhaber, ernannt werden. Der oder die Geschäftsführer sind jederzeit abrufbar.

Art. 10. Bei der Ausübung ihres Mandates gehen der oder die Geschäftsführer keine persönliche Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie lediglich für die ordnungsgemäße Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 11. Die Gesellschaft wird rechtsgültig verpflichtet durch die Unterzeichnung des oder der Geschäftsführer.

Art. 12. Jeder Gesellschafter ist in der Generalversammlung stimmberechtigt, ganz gleich wieviele Anteile er hat. Er hat soviel Stimmen wie er Anteile innehat. Er kann sich aufgrund einer Sondervollmacht bei der Generalversammlung rechtsgültig vertreten lassen.

Art. 13. Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Beschlüsse über Satzungsänderungen kommen nur zustande, soweit sie von der Mehrheit der Gesellschafter, welche drei Viertel des Kapitals vertreten, gefasst werden.

Art. 14. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 15. Am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführung erstellt den Jahresabschluß in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Art. 16. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 17. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Nettogewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur freien Verfügung des oder der Gesellschafter.

Art. 18. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von dem einzigen Anteilhaber oder von der Generalversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Der einzige Anteilhaber oder die Generalversammlung legen deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 19. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweist der Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2008.

Feststellung

Der amtierende Notar bescheinigt, daß die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagenbeträgen schätzungsweise 850,-€.

Außerordentliche Generalversammlung

Und sofort nach der Gründung der Gesellschaft hat der Anteilhaber, welcher das gesamte Kapital vertritt, folgende Beschlüsse gefaßt.

1.- Die Zahl der Geschäftsführer wird auf eins festgesetzt.

Geschäftsführer für unbestimmte Dauer wird Herr Thorsten SPIEKERKÖTTER, vorbenannt.

Der Geschäftsführer hat Befugnis, die Gesellschaft rechtsgültig durch seine alleinige Unterschrift zu vertreten.

2.- Die Adresse des Gesellschaftssitzes ist in L-5842 Fentange, 4, Am Weischbaendchen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem unterzeichneten Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Spiekerkötter, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mars 2008, Relation: LAC/2008/11714. — Reçu à 0,5 %: soixante-deux euros cinquante cents (€62,50.-).

Le Receveur ff. (signé): (Sandt.) Schneider

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le lundi 14 avril 2008.

MARTINE DECKER.

Référence de publication: 2008052281/241/94.

(080057761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Hasa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 85.041.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2008.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008051504/1051/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04735. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Hasa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 85.041.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2008.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008051506/1051/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04746. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

POSEIDON Luxco Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.750,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 109.509.

EXTRAIT

En date du 18 décembre 2007, l'associé unique de la Société, LBREP II Europe Holdings S.à r.l., a transféré son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

En date du 25 janvier 2008, l'associé unique de la Société, LBREP II Europe Holdings S.à r.l., a changé sa dénomination en LBREP II Europe S.à r.l., SICAR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Pour extrait conforme

Poseidon Luxco Holdings S.à r.l.

Michael Denny / Michael Tsoulies

Gérant de Catégorie A / Gérant de Catégorie B

Référence de publication: 2008051562/8223/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03644. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Specialty Chemicals Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 130.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 133.588.

In the year two thousand and eight on the thirtieth day of January.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Specialty Chemicals Holdings S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) with registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 133.588 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on November 5, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N^o - 2882 of December 12, 2007. The articles of association of the Company have not been amended since.

The Meeting is chaired by Mr. Michael Meylan, lawyer, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as Secretary Mrs Corinne Petit, private employee, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as Scrutineer Mr Raymond Thill, maître en droit, residing in Luxembourg, (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The Bureau having thus been formed, the Chairman declares and requests the undersigned notary to record the following:

I.- The shareholders represented at the Meeting and the number of shares they hold is indicated on an attendance list signed by the proxy holder of the shareholders represented, the members of the Bureau and the undersigned notary; the said attendance list as well as the proxies from the shareholders represented at the present Meeting will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

II.- The entire share capital of the Company is represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the issues of the agenda, without prior convening notices.

III.- The agenda of the present Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Change of the Company's legal form from a public company limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée);
3. Amendment to article 1 of the articles of association of the Company (the Articles) which shall read as follows:

" **Art. 1.** The name of the company is "SPECIALTY CHEMICALS HOLDINGS SARL" (Luxco). Luxco is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)."

4. Amendment to article 3 of the Articles which shall read as follows:

"3.1 The purpose of Luxco is the holding, management and transfer of ITA1 shares and indirectly the ITA2 shares.

3.2. Luxco may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities, including preferred equity certificates and convertible preferred equity certificates. Luxco may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. Luxco may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, Luxco may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. Luxco may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. Luxco may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

5. Amendment to articles 1., 2., 3., 4., 5., 6., 7., 8., 9., 10., 11., 12., 13., 14., 15., 16., and 17. of the Articles and insertion of articles 18. and 19. of the Articles; subsequent restatement and renumbering of the Articles in their entirety and, to the extent necessary, insertion or change of heading in the Articles;

6. Confirmation of the statutory auditor of the Company and of the appointment of Mr. John Mowinckel, Mr Roger Neil Smith, Mr Michel Thill and Ms Marie-Claire Haas as managers of the Company, for an unlimited period of time;

7. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting, duly represented, unanimously resolves on the following:

First resolution

The Meeting resolves to waive the convening notices, the shareholders of the Company having been duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to change the form of the Company from that of a public limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée), such resolution to become effective immediately after the passing of the following resolutions hereafter and to note that the conversion of the Company from a public limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée), in each case organized under Luxembourg law, is intended to constitute a reorganization for purposes of section 368 of the United States Internal Revenue Code of 1986, as amended from time to time.

Third resolution

The Meeting resolves to amend article 1 of the articles of association of the Company (the Articles) which shall read as follows:

" **Art. 1.** The name of the company is "SPECIALTY CHEMICALS HOLDINGS SARL" (Luxco). Luxco is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)."

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 3 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 3.**

3.1 The purpose of Luxco is the holding, management and transfer of ITA1 shares and indirectly the ITA2 shares.

3.2. Luxco may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities, including preferred equity certificates and convertible preferred equity certificates. Luxco may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. Luxco may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, Luxco may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. Luxco may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. Luxco may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

Fifth resolution

In addition to the above amendments and as a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend articles 1., 2., 3., 4., 5., 6., 7., 8., 9., 10., 11., 12., 13., 14., 15., 16., and 17. of the Articles and to insert articles 18. and 19. of the Articles; to restate and renumber the Articles in their entirety and, to the extent necessary, insert or change any headings in the Articles, which will read henceforth, as follows:

I. Name - registered office - object - duration

Art. 1. Name. The name of the company is "SPECIALTY CHEMICALS HOLDINGS SARL" (Luxco). Luxco is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of Luxco is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of Luxco at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of Luxco, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of Luxco is the holding, management and transfer of ITA1 shares and indirectly the ITA2 shares.

3.2. Luxco may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities, including preferred equity certificates and convertible preferred equity certificates. Luxco may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. Luxco may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, Luxco may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. Luxco may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. Luxco may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. Luxco is formed for an unlimited duration.

4.2 Luxco is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - shares

Art. 5. Capital.

5.1. The corporate capital is set at one hundred and thirty thousand euro (EUR 130,000.-) divided in two hundred and sixty thousand (260,000) shares having a par value of fifty cents (EUR 0.5) each

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and Luxco recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are transferable among shareholders in accordance with article 7 of the Articles.

Where Luxco has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

A share transfer is only binding upon Luxco or third parties following a notification to, or acceptance by, Luxco in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. Luxco may redeem its own shares provided that Luxco has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of Luxco's share capital.

6.5 Without prejudice to this article 6, in connection with any increase or decrease in the capital of Luxco and any issue of any debt instruments, all Shareholders shall have pro rata rights at any time and Luxco can only purchase any securities in its own capital if all Shareholders are offered pro rata right to sell such securities to Luxco

Art. 7. Pre-Emptive Right - Transfer Restrictions - Drag Along and Tag-Along.

7.1. Pre-emptive right

Other than in respect of subscriptions for Luxco Securities in furtherance of the obligation set out in article 2 of the Investment Agreement, each Shareholder shall be given pre-emptive rights to subscribe for securities issued by Luxco on a pro rata basis to its then existing shareholding in Luxco. Furthermore, should any direct or indirect subsidiary of Luxco issue securities to Investor or any of its Affiliates, the Investor shall procure that each Co-Investor shall be granted the opportunity to subscribe for its pro rata portion of such issuance (with reference to Target, to the extent permitted by law). In order to allow the Co-Investors to properly consider the exercise of its pre-emptive rights, Luxco shall (i) provide to each Co-Investor the same information that it receives from any of its subsidiaries (direct or indirect and, with reference to Target, to the extent permitted by law and subject to confidentiality) and (ii) ensure that each Co-Investor shall be given at least 15 business days' notice to exercise its pre-emptive rights.

7.2. Lock-up of the Co-Investors

For the entire Term no Co-Investor shall Transfer any of the Luxco Securities owned by it.

The lock-up provision shall not apply to transfer of the Luxco Securities to any Affiliate of a Co-Investor provided that: (i) as a condition to any such transfer, the transferee agrees to adhere to this Agreement, undertaking all of the obligations and assuming all of the rights of the transferring party, as if it were a party to this Agreement, by entering into a deed of adherence in favour of Investor and the other Parties to the Agreement; (ii) the transferring Co-Investor shall remain jointly and severally liable together with such transferee in respect of the latter's obligations under the Agreement; (iii) the transferee shall have undertaken to transfer back to the transferring Co-Investor (or to one of its Affiliates), who shall have undertaken to purchase (or procure that one of its Affiliates purchase), all of the transferred Luxco Securities in the event that the transferee ceases to be an Affiliate of the Co-Investor; (iv) as a condition of the transfer, a proportional

percentage of the debt or other security instruments of Luxco owned by the transferor shall be transferred to the transferee.

7.3. Drag-Along Right

(a) If, at any time during the Term, Investor (together with its Affiliates) wishes to Transfer to any third party, other than its Affiliate, all or part of its Luxco Securities and which represent in aggregate more than 50% of all the then outstanding Luxco Securities, the Investor, in its sole discretion, shall be entitled to require each of the Co-Investors (each of such Parties, the Drag-along Party) - by delivering to it, at least ten (10) Business Days before the closing date of the proposed sale, a written notice setting forth all the material terms and conditions of such Transfer (the Drag-along Notice) - to include in such proposed sale to such third party, simultaneously with the sale of the Luxco Securities of the Investor (and its Affiliates, if any), the same proportion of Luxco Securities held by the Drag-along Party equal to the Drag-along Party's Pro Rata Portion of Luxco Securities (the Drag-along Right); provided that the Luxco Securities of the Drag-along Party shall be included in such proposed sale upon the same financial and other contractual terms and conditions (including price per Luxco Security) as offered by such third party and applied to the Luxco Securities of the Investor, as set forth in the Drag-along Notice.

For purposes of this article 7.3 (a), the term Pro Rata Portion shall mean a number of Luxco Securities equal to the product of (x) the total number of Luxco Securities owned by the applicable Drag-along Party and (y) a fraction, the numerator of which shall be the number of Luxco Securities proposed to be sold by Investor (and its Affiliates, if any) and the denominator of which is the total number of Luxco Securities owned at such time by the Investor (and its Affiliates, if any).

(b) On the closing date and place which shall be communicated by Investor to the Drag-along Party in the Drag-along Notice, the Drag-along Party shall deliver to the prospective transferee to the extent the same have been issued, the certificates representing such Luxco Securities being sold by it, duly endorsed and free and clear of any Liens (unless otherwise agreed by the parties to the sale), together with all such other documents required to effect such sale which, in any event, shall occur at the same terms and conditions (including, but not limited to, per share purchase price, pro-quota representations, warranties and indemnification for the benefit of the prospective transferee) applied to the sale of the Luxco Securities of Investor. All rights and obligations of each Drag-along Party shall be several and not joint with respect to the other Drag-along Parties and in any case the maximum liability of each Drag-along Party shall be equal to the price received by it in relation to such transfer. All costs and expenses incurred by the Drag-along Party and Investor in connection with such sale shall be borne by the Drag-along Party and Investor prorata based on the number of Luxco Securities included by each of the parties in such sale.

(c) Should any Drag-along Party not transfer its Luxco Securities to the prospective transferee on the closing date of the transaction, then Investor shall have the right to purchase from such Drag-along Party, and such Drag-along Party shall have the obligation to sell to the Investor, an amount of Luxco Securities equal to the amount of Luxco Securities that should have been transferred by such Drag-along Party, on the same terms and conditions (including the purchase price per Luxco Securities) offered by the prospective transferee.

7.4. Tag-Along Right

(a) In the event that, during the Term, Investor (together with its Affiliates) wishes to Transfer all or part of its Luxco Securities to any third party other than to any of its Affiliates, Investor shall deliver to each of the Co-Investors (each of them, the Tag-along Party) a written notice setting forth its intention to sell such Luxco Securities and all the material terms and conditions of such Transfer (the Tag-along Notice). Within ten (10) Business Days following the date of the Tag-along Party's receipt of such Tag-along Notice, the Tag-along Party shall have the right to deliver a reply notice (the Reply Notice) to Investor setting forth its irrevocable election to require Investor to include in the Transfer to such third party, simultaneously with the sale of the Luxco Securities of the Investor (and its Affiliates, if any), the same proportion of Luxco Securities held by the Tag-along Party equal to the Tag-along Party's Pro Rata Portion of Luxco Securities (the Tag-along Right); provided that the Luxco Securities of the Tag-along Party shall be included in such proposed sale upon the same terms and conditions (including price per Luxco Security) as offered by such third party and applied to the Luxco Securities of the Investor, as set forth in the Tag-along Notice. Thereafter, the Investor shall have the obligation to include in such sale the Pro-Rata Portion of all the Luxco Securities owned by the Tag-along Party at a purchase price, per Luxco Security, equal to the purchase price of each of the Investor's Luxco Securities subject of the Transfer, and on the same terms and conditions set forth in the Tag-along Notice.

For purposes of this article 7.4 (a), the term Pro Rata Portion shall mean a number of Luxco Securities equal to the product of (x) the total number of Luxco Securities owned by the applicable Tag-along Party and (y) a fraction, the numerator of which shall be the number of Luxco Securities proposed to be sold by Investor (and its Affiliates, if any) and the denominator of which is the total number of Luxco Securities owned at such time by the Investor.

(c) In the event there has been a timely election by the Tag-along Party to sell all or part of its Luxco Securities under paragraph (a) of this article 7.4, the sale by Investor (and its Affiliates, if any) of the Luxco Securities set forth in the Tag-along Notice and the sale by the Tag-along Party of its Luxco Securities as set forth in the Reply Notice shall take place simultaneously and, on the closing date and at the place which shall be notified by Investor to the Tag-along Party in writing, the Tag-along Party shall deliver to the prospective transferee the certificates, to the extent the same have been issued, representing the Luxco Securities being sold by it under paragraph (a) of this article 7.4 duly endorsed, together

with such other documents required to effect such sale which, in any event, shall occur on the same terms and conditions (including, but not limited to, per share purchase price, pro-quota representations, warranties and indemnification for the benefit of the prospective transferee) applied to the sale of the Luxco Securities of Investor. All rights and obligations of each Tag-along Party shall be several and not joint with respect to the other Tag-along Parties and in any case the maximum liability of each Tag-along Party shall be equal to the price received by it in relation to such transfer. All costs and expenses in connection with such sale shall be borne by Investor and the Tag-along Party pro-rata based on the number of Luxco Securities included by each of the parties in such sale.

The Drag-Along Rights and the Tag-Along Rights set forth herein shall not apply in respect of any proposed transfer of Luxco Securities by Investor or any of its Affiliates to any other of its Affiliates, provided that upon any such transfer (i) the transferee agrees to adhere to this Agreement, undertaking all of the obligations and assuming all of the rights of the transferring party as if it were a party to this Agreement, by entering into a deed of adherence in favour of all the parties to this Agreement; (ii) Investor shall remain jointly and severally liable together with the transferee in respect of the latter's obligations under this Agreement; and (iii) the transferee shall have undertaken to transfer back to Investor (or to one of its Affiliate), which shall have undertaken to purchase (or procure that one of its Affiliate purchase), all of the transferred Luxco Securities in the event that the transferee ceases to be an Affiliate of Investor.

III. Management - representation

Art. 8. Board of managers.

8.1. Luxco is managed by up to five managers (the Board) of whom three (3) managers, including the Chairman, shall be appointed upon designation of the Investor (the A Managers), one (1) manager shall be appointed upon designation of HIPEP V Direct; one (1) manager shall be appointed upon designation of Co-investor 2 (each of the managers appointed upon designation of HIPEP V Direct and Co- Investor 2 as the case may be, is herein referred to as a B Manager). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders. The Board elects a chairman who must be A Manager (the Chairman).

Co-Investor 3 shall have the right to appoint a representative as a non-voting observer at Luxco's board of directors meetings.

8.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 9.

9.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

9.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers in office. In the event of a tied vote, the vote of the Chairman of the Board shall prevail.

The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.3. Representation

(i) Luxco is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers including one (1) A Manager

(ii) Luxco is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

(iii) The Board may delegate its powers regarding Luxco's ordinary course of business to one or more of the A Managers with single signature.

Art. 10. Sole manager. If Luxco is managed by a sole manager then:

(i) any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate;

(ii) Luxco is bound towards third parties by the signature of the sole manager;

(iii) Luxco is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of Luxco, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

12.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

12.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Save in respect of a resolution on any matter set out in article 12.3, resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) Any shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

(viii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of Luxco and any increase of a shareholder's commitment in Luxco require the unanimous consent of the shareholders.

12.3 Voting thresholds

(i) Without prejudice to the Section 2.1 of the Investment Agreement, the following resolutions shall require the favorable vote of the shareholders representing the entire corporate capital of Luxco:

- any capital increase of Luxco pursuant to which are issued one or more categories of Luxco Securities having a subscription price lower than the fair market value of the relevant category of Luxco Securities at the time of such share capital increase;

- any alteration to the rights attaching to the Luxco Securities held by the Co-Investors in the capital of Luxco; and

- any issuance of equity securities of Luxco or of securities convertible into equity securities of Luxco which rank prior to those held by the Co-Investors.

(ii) Without prejudice to the Section 2.1 of the Investment Agreement, the following resolutions which shall require the favorable vote of Investor and the Co-Investors holding the majority of the Luxco Securities owned, in the aggregate, by all Co-Investors:

- any payment of any dividend on or the purchase, redemption or other acquisition by Luxco of any securities ranking junior to those held by the Co-Investors in the capital of Luxco if any such transaction is implemented in a way that would be detrimental to the priority rights (if any) of the Co-Investors;
- without prejudice to the provision under article 12.3 (i) above, any amendment to the Articles of Luxco which is other than of an administrative nature and which may have an impact on the individual rights of any Shareholder;
- any capital increase of Luxco by way of contribution in kind or with the exclusion of the shareholders' pro rata participation right pursuant to which are issued one or more categories of Luxco Securities having a subscription price lower than the fair market value of the relevant category of Luxco Securities at the time of such share capital increase;
- a merger or demerger of Luxco; and
- any change in the corporate form of Luxco which does not require unanimity pursuant to applicable law.

Art. 13. Sole shareholder.

13.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

13.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

13.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - allocation of profits -supervision

Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of Luxco's assets and liabilities, with an annex summarising Luxco's commitments and the debts of the manager (s) and shareholders towards Luxco.

14.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1 The operations of Luxco are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1 From the annual net profits of Luxco, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of Luxco are not threatened, taking into account the assets of Luxco; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to Luxco.

VI. Dissolution - liquidation

17.1 Luxco may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted in accordance with article 12.3 (ii) of the Articles. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of Luxco.

17.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

18.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular

Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

VIII. Miscellaneous

Art. 19. Definitions.

2007 Direct shall mean HarbourVest Partners 2007 Direct Fund L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, and with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America.

Affiliate shall mean, with respect to any person or entity, any individual, corporation, partnership, firm, association, unincorporated organization or other entity, directly or indirectly Controlling, Controlled by, or under common Control with, or managing, managed by, or under common management with, such person or entity.

Business Day shall mean any day other than a Saturday, Sunday or a day on which banking institutions in Milan (Italy) or Luxembourg are authorized or obligated to close by law, executive order or any regulations specifically applicable to banking institutions.

Co-Investor 1 shall mean 2007 Direct and HIPEP V Direct.

Co-Investor 2 shall mean ATP Private Equity Partners II K/S, a company organized and existing under the laws of Denmark, with registered office at Sjøleboderne 2, 1st.floor DK-1122 Copenhagen K, Denmark.

Co-Investor 3 shall mean AlInvest Partners 2006 B.V., a company organized and existing under the laws of The Netherlands, with registered office at Jachthavenweg 118, 1081KJ Amsterdam, The Netherlands, who acts, for the purpose of such agreement, in its capacity as general partner of AlInvest Partners CS Investment 2006 C.V.

Co-Investors shall mean collectively Co-Investor 1, Co-Investor 2 and Co-Investor 3.

Completion Date shall mean the date of the purchase of the shares of Target under the Acquisition Agreements as notified in writing by the Investor to the Co-Investors.

Control shall mean, alternatively, (i) the right to exercise or cause the exercise of the vote of more than fifty percent (50%) of all the voting shares of such company or (ii) the right to appoint the majority of the members of the managing body of such company and "Controlling" and "Controlled" shall have the corresponding meaning. HIPEP V Direct shall mean HarbourVest International Private Equity Partners V-Direct Fund L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, and with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America.

Investment Agreement shall mean the investment agreement dated December 21st, 2007 entered into by and between the Shareholders, as amended from time to time.

Investor shall mean Chemicals Holdings S.à.r.l., a company organized and existing under the laws of Luxembourg with registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L - 1855, Luxembourg.

ITA1 shall mean Polimeri Speciali Holding S.r.l., an Italian limited liability company with registered office in Milan (Italy), at Via Montenapoleone 21, registered with the Companies' Register of Milan under No. 05862040960.

ITA2 shall mean Polimeri Speciali S.r.l., an Italian limited liability company with registered office in Milan (Italy), Via Montenapoleone 21, registered with the Companies' Register of Milan, under No. 04902660960.

Lien shall mean any mortgage, pledge, hypothecation, easement, usufruct, charge, assignment, deposit arrangement, encumbrance, security interest, lien, fiduciary assignment and any security or similar agreement or third party right or defect of title or restriction of any kind or nature whatsoever.

Luxco Securities shall mean, collectively, the shares owned, at any time, by the Shareholders in Luxco and any related rights. For the purposes of this definition, "rights" shall mean any right deriving from, in connection with, or on the Luxco Securities, such as option rights or right of usufruct or any other similar rights. Furthermore the definition of Luxco Securities, shall also include the preferred equity certificates of Luxco (PECs) and convertible preferred equity certificates (CPECs), held by the relevant owner of the "Luxco Securities" referred to above (which PECs and CPECs shall be structured with the intention to be treated as Equity for United States Federal income tax purposes).

Parties shall mean collectively Investor and Co-Investors and each individually are referred to as a Party.

Shareholders shall mean Investor, Co-Investor 1, Co-Investor 2 and Co-Investor 3.

Shareholders' Agreement shall mean the shareholders' agreement dated December 21st, 2007 entered into by and between the Shareholders and Luxco.

Target shall mean Polynt S.p.A., registered with the Companies' Register of Bergamo under No. IT00723030151.

Term shall mean the third anniversary date of the Completion Date.

Transfer shall mean to sell, contribute or otherwise transfer, in whole or in part, directly or indirectly, under any condition and in any way whatsoever (including by way of sale, issuance, merger, consolidation, spin-off, de-merger, contribution or otherwise), in exchange for, or without, a consideration, whether monetary or non monetary; to pledge, create Liens, or encumber in any way, or to donate.

Sixth resolution

The Meeting resolves, upon change of the legal form, to confirm KPMG AUDIT, having its registered office in L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, RCS Luxembourg B number 103.690 as auditor of the Company and to confirm the appointment as of the date hereof for an unlimited period of time of the following managers: Mr. John Mowinckel and Mr Roger Neil Smith, as A managers and Mr Michel Thill and Ms Marie-Claire Haas, as B managers, constituting therefore the board of managers of the Company.

THERE BEING NO FURTHER BUSINESS ON THE AGENDA THE MEETING HAS BEEN ADJOURNED.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the representatives of the appearing parties, they signed together with Us, the notary, this original notarial deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trentième jour de janvier.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Specialty Chemicals Holdings S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.588 (ci-après, la Société), constituée suivant acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 5 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N^o - 2882 du 12 décembre 2007 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

L'Assemblée est présidée par M. Michael Meylan, Avocat, de résidence à Luxembourg.

Le Président désigne comme Secrétaire Madame Corinne Petit, employée privée, de résidence à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme Scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, de résidence à Luxembourg, (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur constituant le Bureau de l'Assemblée)

Le Bureau étant constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés à l'Assemblée et de nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence signée par le mandataire des actionnaires représentés, les membres du Bureau et le notaire instrumentant; ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés à l'Assemblée resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

II. L'intégralité du capital social de la Société, est dûment représentée à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points de l'ordre du jour sans convocations.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux convocations à l'Assemblée;
2. Changement de la forme sociale de la Société de société anonyme en société à responsabilité limitée;
3. Modification de l'article 1^{er} des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Le nom de la société est "SPECIALTY CHEMICALS HOLDINGS SARL" (Luxco). Luxco est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

4. Modification de l'article 3 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«3.1 L'objet de Luxco est la détention, la gestion et la cession des parts sociales ITA1 et indirectement des parts sociales ITA2.

3.2. Luxco peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature, y compris des preferred equity certificates et des convertible preferred equity certificates. Luxco peut prêter des fonds, y compris sans limitation, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres

sociétés. Luxco peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, Luxco ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. Luxco peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. Luxco peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

5. Modification des articles 1., 2., 3., 4., 5., 6., 7., 8., 9., 10., 11., 12., 13., 14., 15., 16. et 17. des Statuts et insertion des articles 18. et 19. des Statuts, reformulation subséquente et renumérotation des Statuts dans leur intégralité et, dans la mesure nécessaire, insertion ou changement de tous titres dans les Statuts;

6. Confirmation de la nomination du commissaire aux comptes de la Société et de la nomination de M. John Mow/inckel, de M. Roger Neil Smith, de M. Michel Thill et de Mme Marie-Claire Haas en qualité de gérants de la Société, pour une durée indéterminée;

7. Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, l'Assemblée, dûment représentée, décide à l'unanimité ce qui suit:

Première résolution

L'Assemblée décide de renoncer aux convocations à l'Assemblée, les actionnaires de la Société ayant été dûment convoqués et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Seconde résolution

L'Assemblée décide de modifier la forme sociale de la Société de société anonyme en société à responsabilité limitée, cette résolution devenant effective immédiatement après l'adoption des résolutions qui suivent et de prendre note que la modification de la forme sociale de la Société de société anonyme en société à responsabilité limitée, dans chaque cas organisée conformément au droit luxembourgeois, constitue une réorganisation au sens de la section 368 du code américain «internai revenue» de 1968, tel que modifié.

Troisième résolution

L'Assemblée décide l'article 1^{er} des Statuts et qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . Le nom de la société est "SPECIALTY CHEMICALS HOLDINGS SARL" (Luxco). Luxco est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«3.1 L'objet de Luxco est la détention, la gestion et la cession des parts sociales ITA1 et indirectement des parts sociales ITA2.

3.2. Luxco peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. Luxco peut prêter des fonds, y compris sans limitation, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. Luxco peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, Luxco ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. Luxco peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. Luxco peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social. "

Cinquième résolution

En sus des modifications mentionnées ci-dessus et comme conséquence des résolutions qui précèdent l'Assemblée décide de modifier les articles 1., 2., 3., 4., 5., 6., 7., 8., 9., 10., 11., 12., 13., 14., 15., 16., 17. des Statuts et d'insérer les articles 18. et 19. des Statuts, de reformuler et renuméroter entièrement et, dans la mesure nécessaire, d'insérer ou changer tous titres dans les Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - siège social - objet- durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "SPECIALTY CHEMICALS HOLDINGS SARL" (Luxco). Luxco est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de Luxco est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de Luxco à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de Luxco qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de Luxco est la détention, la gestion et la cession des parts sociales ITA1 et indirectement des parts sociales ITA2.

3.2. Luxco peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. Luxco peut prêter des fonds, y compris sans limitation, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. Luxco peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, Luxco ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. Luxco peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. Luxco peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. Luxco est formée pour une durée indéterminée.

4.2. Luxco n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à cent trente mille euros (EUR 130.000) représenté par deux cent soixante mille (260.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante centimes (EUR 0,50) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et Luxco ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont cessibles entre associés conformément à l'article 7 des Statuts.

Lorsque Luxco a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de Luxco ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à Luxco ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. Luxco peut racheter ses propres parts sociales à condition que Luxco ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de Luxco.

6.5 Sans préjudice de cet article 6, pour toute augmentation ou réduction du capital social de Luxembourg et toute émission d'instruments de dette, tous les Associés auront des droits proportionnels à tout moment et Luxco peut uniquement acheter des titres dans son propre capital si des droits proportionnels de vendre ces titres à Luxco sont offerts à tous les Associés.

Art. 7. Droit de Prémption - Restrictions de Transfert -Sortie Conjointe - Sortie Commune.

7.1 Droit de Prémption Pour les souscriptions autres que celles des Titres Luxco pour servir les obligations déterminées à l'article 2 du Pacte d'Investissement, des droits de prémption seront donnés à chaque Associé pour souscrire des titres émis par Luxco proportionnellement à sa participation d'alors dans Luxco. Par ailleurs, si une filiale directe ou indirecte de Luxco émet des titres à l'Investisseur ou à un de ses Affiliés, l'Investisseur obtiendra que chaque Co-Investisseur ait l'opportunité de souscrire sa part proportionnelle de cette émission (en référence à la Cible, dans la mesure permise par la loi). Afin de permettre les Co-Investisseurs de considérer de manière appropriée l'exercice de leurs droits de prémption, Luxco (i) fournira les mêmes renseignements à chaque Co-Investisseurs qu'elle reçoit d'une de ses filiales (directs ou indirects et en référence à la Cible, dans la mesure permise par la loi et soumis à confidentialité) et (ii) s'assurera que chaque Co-Investisseur aura au moins un délai de 15 jours ouvrables pour exercer son droit de prémption.

7.2. Blocage des Co-Investisseurs

Pendant le Terme entier aucun Co-Investisseur ne Transférera un des Titres Luxco qu'il détient.

La disposition de blocage ne s'appliquera pas au transfert des Titres Luxco à tout Affilié d'un Co-Investisseur pourvu que: (a) comme condition à un tel transfert, le cessionnaire accepte d'adhérer à ce Pacte, s'engageant pour toutes les obligations et assumant tous les droits de la partie cédante, comme s'il était une partie de ce Pacte, en concluant un pacte d'adhésion en faveur de l'Investisseur ou des autres Parties de ce Pacte; (ii) le Co-Investisseur cédant reste conjointement et solidairement responsable avec le cessionnaire pour les obligations de ce dernier selon le Pacte; (iii) le cessionnaire s'engagera à retransférer au Co-Investisseur cédant (ou un des ses Affiliés) qui s'engage à acheter (ou obtenir qu'un de ses Affiliés achète) tous les Titres Luxco transférés au cas où le cessionnaire cesse d'être un Affilié du Co-Investisseur; (iv) comme condition à ce transfert, un pourcentage proportionnel de la dette ou des autres instruments de participation de Luxco détenus par le cédant sera transféré au cessionnaire.

7.3. Droit de Sortie Commune (Drag-Along) (a) Si, à tout moment pendant le Terme, l'Investisseur (avec ses Affiliés) souhaite Transférer à un tiers, autre que ses Affiliés, tous ou une partie de ses Titres Luxco et qui représentent au total plus de 50% des Titres Luxco alors en circulation, l'Investisseur, à son entière discrétion, aura le droit d'exiger de chaque Co-Investisseur (chacune de ces Parties, la Partie de Sortie Commune) - en lui délivrant, au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la date de conclusion de la vente proposée, une notification écrite fixant toutes les modalités et conditions matérielles de ce Transfert (la Notification de Sortie Commune) -qu'il inclut dans cette vente à ce tiers, simultanément avec la vente des Titres Luxco de l'Investisseur (et ses Affiliés, s'il y en a), la même proportion de Titres Luxco détenue par la Partie de Sortie Commune égale à la Portion Pro Rata de Titres Luxco de la Partie de Sortie Commune (le Droit de Sortie Commune); à condition que les Titres Luxco de la Partie de Sortie Commune soient compris dans la vente proposée aux mêmes termes et conditions financiers et contractuels (e ce compris le prix par Titre Luxco) que ceux offerts par ce tiers et qui s'appliquent aux Titres Luxco de l'Investisseur, tels que définis dans la Notification de Sortie Commune.

Pour les besoins de cet article 7.3(a), le terme Portion Pro Rata signifiera le nombre de Titres Luxco égal au produit du (x) nombre total de Titres Luxco détenus par la Partie de Sortie Commune applicable et (y) une fraction, dont le numérateur sera le nombre de Titres Luxco proposés à la vente par l'Investisseur (et ses Affiliés, s'il y en a) et dont le numérateur sera le nombre total de Titres Luxco détenus à ce moment par l'Investisseur (et ses Affiliés, s'il y en a).

(b) A la date de conclusion et au lieu qui seront communiqués par l'Investisseur à la Partie de Sortie Commune dans la Notification de Sortie Commune, la Partie de Sortie Commune enverra au cessionnaire potentiel, dans la mesure où ceux-ci ont été émis, les certificats représentant les Titres Luxco faisant l'objet de la vente, dûment endossés et libres de toutes Charges (sauf s'il en a été décidé autrement par les parties de la vente), avec tous les autres documents requis pour effectuer la vente qui, dans tous les cas, s'effectuera aux mêmes modalités et conditions (en ce compris mais sans limitation, prix d'achat par part sociale, représentations pro-quota, garanties et indemnisation en faveur du cessionnaire potentiel) appliquées à la vente des Titres Luxco de l'investisseur. Tous les droits et obligations de chaque Partie de Sortie Commune seront solidaires mais pas conjoints aux autres Parties de Sortie Commune et en tout cas la responsabilité maximum de chaque Partie de Sortie Commune sera égale au prix reçu par celle-ci en relation avec ce transfert. Tous les frais et dépenses encourus par la Partie de Sortie Commune et l'Investisseur concernant cette vente seront supportés par la Partie de Sortie Commune et l'Investisseur proportionnellement au nombre de Titres Luxco inclus dans la vente par chacune des parties.

(c) Si une Partie de Sortie Commune ne devait pas transférer ses Titres Luxco au cessionnaire potentiel à la date de conclusion de la transaction, alors l'Investisseur aura le droit d'acheter à cette Partie de Sortie Commune et la Partie de Sortie Commune devra vendre à l'Investisseur, un montant de Titres Luxco égal au montant des Titres Luxco qui auraient été transférés par cette Partie de Sortie Commune aux mêmes modalités et conditions (en ce compris le prix d'achat par Titres Luxco) que celles offertes au cessionnaire potentiel. 7.4. Droit de Sortie Conjointe (Tag-along)

(a) Au cas où, pendant le Terme, l'Investisseur (avec ses Affiliés) souhaite Transférer tous ou une partie de ses Titres Luxco à un tiers autre qu'un de ses Affiliés, l'Investisseur enverra à chacun des Co-Investisseurs (chacun d'entre eux une Partie de Sortie Conjointe) une notification écrite définissant son intention de vendre ces Titres Luxco et toutes les modalités et conditions matérielles de ce Transfert (la Notification de Sortie Conjointe). Dans les dix (10) Jours Ouvrables suivant la date à laquelle la Partie de Sortie Conjointe a reçu la Notification de Sortie Conjointe, la Partie de Sortie Conjointe aura le droit de répondre (la Notification de Réponse) à l'Investisseur fixant sa décision irrévocable d'exiger que l'Investisseur inclut dans ce Transfert à ce tiers, simultanément avec la vente des Titres Luxco de l'Investisseur (et

ses Affiliés, s'il y en a) la même proportion de Titres Luxco détenus par la Partie de Sortie Conjointe égale à la Portion Pro Rata de Titres Luxco de la Partie de Sortie Conjointe (le Droit de Sortie Conjointe); pourvu que les Titres Luxco de la Partie de Sortie Conjointe soient compris dans la vente proposée aux mêmes termes et conditions (e ce compris le prix par Titre Luxco) que ceux offerts par ce tiers et qui s'appliquent aux Titres Luxco de l'Investisseur, tels que définis dans la Notification de Sortie Conjointe. Après, l'Investisseur devra inclure dans cette vente la Portion Pro Rata de tous les Titres Luxco détenus par la Partie de Sortie Conjointe au prix d'achat, par Titre Luxco, égal au prix d'achat de chaque Titre Luxco de l'Investisseur soumis au Transfert et aux mêmes termes et conditions fixés dans la Notification de Sortie Conjointe.

Pour les besoins de cet article 7.4(a), le terme Portion Pro Rata signifiera le nombre de Titres Luxco égal au produit du (x) nombre total de Titres Luxco détenus par la Partie de Sortie Conjointe applicable et (y) une fraction, dont le numérateur sera le nombre de Titres Luxco proposés à la vente par l'Investisseur (et ses Affiliés, s'il y en a) et dont le numérateur sera le nombre total de Titres Luxco détenus à ce moment par l'Investisseur.

(b) Si la Partie de Sortie Conjointe a choisi un moment précis pour vendre tous ou une partie de ses Titres Luxco au paragraphe (a) de cet article 7.4, la vente par l'Investisseur (et ses Affiliés, s'il y en a) des Titres Luxco définis dans la Notification de Sortie Conjointe et la vente par la Partie de Sortie Conjointe de ses Titres Luxco définis dans la Notification de Réponse auront lieu simultanément et, à la date de conclusion et au lieu qui seront notifiés par écrit par l'Investisseur à la Partie de Sortie Conjointe, la Partie de Sortie Conjointe fournira au cessionnaire potentiel les certificats, dans la mesure où ceux-ci auront été émis, représentant les Titres Luxco qu'il vend selon le paragraphe (a) de cet article 7.4 dûment endossés avec tous les autres documents requis pour effectuer la vente qui, dans tous les cas, s'effectuera aux mêmes modalités et conditions (en ce compris mais sans limitation, prix d'achat par part sociale, représentations pro-quota, garanties et indemnisation en faveur du cessionnaire potentiel) appliquées à la vente des Titres Luxco de l'Investisseur. Tous les droits et obligations de chaque Partie de Sortie Conjointe seront solidaires mais pas conjoints aux autres Parties de Sortie Conjointe et en tout cas la responsabilité maximum de chaque Partie de Sortie Conjointe sera égale au prix reçu par celle-ci en relation avec ce transfert. Tous les frais et dépenses concernant cette vente seront supportés par l'Investisseur et la Partie de Sortie Commune proportionnellement au nombre de Titres Luxco inclus dans la vente par chacune des parties.

Les Droits de Sortie Commune et droits de Sortie Conjointe définis dans les présentes ne s'appliqueront pas pour un transfert proposé de Titres Luxco par l'Investisseur ou un de ses Affiliés à un autre de ses Affiliés, pourvu qu'à l'occasion d'un tel transfert (i) le cessionnaire accepte d'adhérer à ce Pacte, s'engage pour toutes les obligations et assume tous les droits de la partie cédante comme s'il était une partie du Pacte, en concluant un contrat d'adhésion en faveur de toutes les parties de ce Pacte; (ii) l'Investisseur restera solidairement et conjointement responsable avec le cessionnaire pour les obligations de ce dernier selon ce Pacte; et (iii) le cessionnaire devra s'engager à retransférer à l'Investisseur (ou à un de ses Affiliés), qui s'engagera à acheter (ou obtenir qu'un de ses Affiliés achète), tous les Titres Luxco transférés au cas où le cessionnaire cesse d'être un Affilié de l'Investisseur.

III. Gestion - représentation

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1 Luxco est gérée par cinq gérants au maximum (le Conseil) dont trois (3) gérants, en ce compris le Président, seront nommés sur désignation de l'Investisseur (les Gérants A), un (1) gérant sera nommé sur désignation de HIPEP V Direct; un (1) gérant sera nommé sur désignation de Co-Investisseur 2 (chacun des gérants nommés sur désignation de HIPEP V Direct ou Co-Investisseur 2, le cas échéant, est ici désigné comme un Gérant B). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés. Le Conseil choisit un président qui doit être un gérant A (le Président).

8.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 9.

9.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représentera toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent Luxco comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.3. Représentation

(i) Luxco est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants dont un (1) Gérant A.

(ii) Luxco est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

(iii) Le Conseil peut déléguer ses pouvoirs concernant la gestion ordinaire de Luxco à un ou plusieurs Gérants A avec pouvoir de signature individuelle.

Art. 10. Gérant unique. Si Luxco est gérée par un gérant unique:

(i) toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

(ii) Luxco est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

(iii) Luxco est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de Luxco, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

12.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent Luxco comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

12.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de Luxco ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans Luxco exige le consentement unanime des associés.

12.3. Niveaux de vote

(i) Sans préjudice à la Section 2.1 du Pacte d'Investissement, les décisions suivantes nécessiteront le vote favorable des associés représentant l'intégralité du capital social de Luxco:

- toute augmentation de capital social de Luxco en vertu de laquelle sont émises une ou plusieurs catégories de Titres Luxco ayant un prix de souscription inférieur à la valeur de marché de la catégorie concernée de Titres Luxco au moment de cette augmentation de capital social;
- toute modification des droits attachés aux Titres Luxco détenus par les Co-Investisseurs dans le capital de Luxco; et
- toute émission de titres de participation de Luxco ou titres convertibles en titres de participation de Luxco qui se classent avant ceux détenus par les Co-Investisseurs.

(ii) Sans préjudice à la Section 2.1 du Pacte d'Investissement, les décisions suivantes nécessiteront le vote favorable de l'Investisseur et des Co-Investisseurs détenant la majorité des Titres Luxco détenus, dans l'ensemble, par tous les Co-Investisseurs:

- tout paiement de tout dividende sur, ou l'achat, le rachat ou autre acquisition par Luxco de tous titres classés junior par rapport à ceux détenus par les Co-Investisseurs dans le capital social de Luxco si une telle transaction est mise en place d'une façon qui serait préjudiciable aux droits de priorité (s'il y en a) des Co-Investisseurs;
- sans préjudice à la disposition de l'article 12.3 (i) ci-dessus, toute modification aux Statuts de Luxco d'une nature autre qu'administrative et qui peut avoir un impact sur les droits individuels de tout Associé;
- toute augmentation de capital social de Luxco par apport en nature ou avec l'exclusion du droit de participation au pro rata des associés en vertu de laquelle sont émises une ou plusieurs catégories de Titres Luxco ayant un prix de souscription inférieur à la valeur de marché de la catégorie en question des Titres Luxco au moment de cette augmentation de capital social;
- une fusion ou scission de Luxco; et
- tout changement de forme juridique de Luxco qui n'exige pas l'unanimité en vertu de la loi applicable.

Art. 13. Associé unique.

13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - affectation des bénéfices - contrôle

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de Luxco, avec une annexe résumant les engagements de Luxco ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers Luxco.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1. Les opérations de Luxco sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de Luxco sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant

des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de Luxco ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de Luxco; et

(v) si les dividendes intérimaires distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à Luxco.

VI Dissolution - liquidation

17.1. Luxco peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée conformément à l'article 12.3 (ii) des Statuts. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de Luxco.

17.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

VIII. Divers

Art. 19. Définitions.

2007 Direct signifiera HarbourVest Partners 2007 Direct Fund L.P., un limited partnership organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique et avec siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Comté de New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique.

Affilié signifiera, pour toute personne ou entité, toute personne physique, partenariat, société, association, organisation sans personnalité morale ou autre entité, directement Contrôlant, Contrôlée par, ou sous Contrôle commun avec, ou gérant, gérée par ou sous gérance commune avec, cette personne ou entité.

Jour Ouvrable signifiera tous les jours sauf le samedi ou dimanche ou autre jour pendant lequel les institutions bancaires de Milan ou Luxembourg sont autorisées ou obligées de fermer selon la loi, un ordre exécutif ou toutes réglementations spécialement applicables aux institutions bancaires.

Co-Investisseur 1 signifiera 2007 Direct and HIPEP V Direct.

Co-Investisseur 2 signifiera ATP Private Equity Partners II K/S, une société existant et organisée selon les lois du Danemark avec siège social à Sjøleboderne 2, 1st. Floor, DK-1122 Copenhagen K, Danemark.

Co-Investisseur 3 signifiera AlInvest Partners 2006 B.V., une société existant et organisée selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Jachthavenweg 118, 1081KJ Amsterdam, les Pays-Bas, qui agit, pour les besoins de ce pacte, en sa capacité d'associé commandité de AlInvest CS Investment 2006 C.V.

Co-Investisseurs signifiera collectivement Co-Investisseur 1, Co-Investisseur 2 et Co-Investisseur 3.

Date de Conclusion signifiera la date de conclusion envisagée de l'achat des parts de la Cible en vertu des Contrats d'Acquisition telle que notifiée par écrit par l'Investisseur aux Co-Investisseurs.

Contrôle signifiera, alternativement, (i) le droit d'exercer ou de provoquer l'exercice du vote de plus de cinquante pour cent (50%) de toutes les parts sociales votantes d'une telle société ou (ii) le droit de nommer la majorité des membres de l'organe de gestion de cette société et «Contrôlant» et «Contrôlé» auront une signification comparable.

HIPEP V Direct signifiera HarbourVest International Private Equity Partners V-Direct Fund L.P., un limited partnership organisé selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique et avec siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Comté de New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique.

Pacte d'Investissement signifiera le pacte d'investissement daté du 21 décembre 2007 conclu par et entre les Associés, tel que modifié de temps à autre.

Investisseur signifiera Chemical Holdings S.à r.l., une société organisée et existant selon les lois de Luxembourg avec siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

ITA1 signifiera Polimeri Speciali Holding S.r.l., une société à responsabilité limitée italienne avec siège social à Milan (Italie), Via Montenapoleone 21, immatriculée au registre de Commerce de Milan sous le No. 05862040960.

ITA2 signifiera Polimeri Speciali S.r.l., une société à responsabilité limitée italienne avec siège social à Milan (Italie), Via Montenapoleone 21, immatriculée au registre de Commerce de Milan sous le NO04902660960.

Charge signifiera toute hypothèque, gage, servitude, usufruit, charge, cession, nantissement, intérêt de sureté, cession en fidéicommiss et toute sureté ou contrat similaire ou droit de tiers ou défaut de titre ou restriction de toute sorte ou nature quelle qu'elle soit.

Titres Luxco signifiera, collectivement, les parts sociales, à tout moment, détenues par les Associés dans Luxco et tous les droits y relatifs. Pour les besoins de cette définition, «droits» signifiera tout droit provenant de, en rapport avec, ou sur les Titres Luxco, tels que des droits d'option ou droit d'usufruit ou tous les autres droits similaires. Par ailleurs la définition de Titres Luxco comprendra également les preferred equity certificates de Luxco ((PECs) et preferred equity certificates convertibles (CPECs), détenus par le propriétaire concerné des «Titres Luxco» mentionnés ci-dessus (lesquels PECs et CPECs seront structurés dans le but d'être traités comme du capital pour les besoins d'impôt sur le revenu Fédéral des Etats-Unis).

Parties signifiera collectivement l'Investisseur et les Co-Investisseurs et chacun d'entre eux sera désigné comme une Partie.

Associés signifiera l'Investisseur, Co-Investisseur 1, Co-Investisseur 2 et Co-Investisseur 3.

Pacte d'Associés signifiera le pacte d'associé daté du 21 décembre 2007 conclu par et entre les Associés et Luxco.

Cible signifiera Polynt S.p.A., immatriculée au registre de Bergame sous le No. IT00723030151.

Terme signifiera la troisième date anniversaire de la Date de Conclusion.

Transfert signifiera vendre, apporter ou autrement céder, en tout ou en partie, directement ou indirectement à n'importe quelle condition et d'une quelconque manière (en ce compris par la vente, émission, fusion, consolidation, scission, apport ou autrement) en échange de, ou sans, contrepartie, quelle soit monétaire ou non monétaire; gager, créer des Charges ou restrictions de toute sorte ou faire une donation.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de confirmer la nomination de KPMG AUDIT, ayant son siège social L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, RCS Luxembourg numéro B 103.690 en tant que commissaire aux comptes et la nomination pour une période illimitée à compter de la date des présentes des gérants suivants: M. John Mowinckel et M. Roger Neil Smith, en qualité de gérants A et M. Michel Thill et Mme Marie-Claire Haas en qualité de gérants B de la Société, constituant ainsi le conseil de gestion de la Société.

PLUS RIEN NE FIGURANT A L'ORDRE DU JOUR, L'ASSEMBLEE A ETE AJOURNEE.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande de parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et lecture faite aux personnes mandataires des parties comparantes, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: M. Meylan, C. Petit, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2008, LAC/2008/5407. — Reçu douze euros Eur 12,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008051533/5770/948.

(080056513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

LBREP II Sierra Blanca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 112.068.

— EXTRAIT

En date du 18 décembre 2007, l'associé unique de la Société, LBREP II Europe Holdings S.à r.l., a transféré son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

En date du 25 janvier 2008, l'associé unique de la Société, LBREP II Europe Holdings S.à r.l., a changé sa dénomination en LBREP II Europe S.à r.l., SICAR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Pour extrait conforme

LBREP II Sierra Blanca S.à r.l.

Michael Denny / Michael Tsoulies

Gérant de Catégorie A / Gérant de Catégorie B

Référence de publication: 2008051563/8223/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03648. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

LBREP II Linco Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.300,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 112.441.

—
EXTRAIT

En date du 18 décembre 2007, l'associé unique de la Société, LBREP II Europe Holdings S.à r.l., a transféré son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

En date du 25 janvier 2008, l'associé unique de la Société, LBREP II Europe Holdings S.à r.l., a changé sa dénomination en LBREP II Europe S.à r.l., SICAR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Pour extrait conforme

LBREP II Linco Luxco S.à r.l.

Michael Denny / Michael Tsoulies

Gérant de Catégorie A / Gérant de Catégorie B

Référence de publication: 2008051566/8223/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03654. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

LBREP II Gracechurch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.629.

—
EXTRAIT

En date du 18 décembre 2007, l'associé unique de la Société, LBREP II Europe Holdings S.à r.l., a transféré son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

En date du 25 janvier 2008, l'associé unique de la Société, LBREP II Europe Holdings S.à r.l., a changé sa dénomination en LBREP II Europe S.à r.l., SICAR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Pour extrait conforme

LBREP II Gracechurch S.à r.l.

Michael Denny / Michael Tsoulies

Gérant de catégorie A / Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2008051568/8223/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03660. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Aiggre ACL Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 123.658.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 1^{er} février 2008

L'associé de AIGGRE ACL HOLDINGS S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Marc Torbick, en tant que Gérant de A, et ce avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de Jean-Baptiste Brekelmans, en tant que Gérant A, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Claudine Schinker, née le 31 mars 1964 à Pétange, Luxembourg, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérant A de la société, et ce avec effet immédiat.
- de nommer Christian Christensen, né le 28 août 1978 à Aarhus, Danemark, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérant A de la société, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 01^{er} avril 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008051710/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03521. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

WPP Luxembourg Gamma Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 79.018.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008051615/5770/12.

(080056473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Flamis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.606.

—
Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 25 février 2008 que:

«L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés prend acte de la démission de M. Marco CAMERONI et de M. Carlo IANTAFFI.

L'Assemblée appelle aux fonctions de Gérants:

- Monsieur Alberto AGOSTINELLI, Entrepreneur, né à Rome (Italie) le 10.02.1946 et y demeurant à Via Agnello 29, Président du Conseil de Gérance;
- Monsieur Andrea AGOSTINELLI, Entrepreneur, né à Rome (Italie) le 19.02.1972 et y demeurant à Via Flaminia Nuova 290, Gérant;
- Monsieur Piero AGOSTINELLI, Entrepreneur, né à Rome (Italie) le 22.04.1938 et y demeurant à Via Flaminia Nuova 290, Gérant;

Avec effet à dater de la présente assemblée.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée des associés statuant sur l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signatures
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008051622/58/25.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2008, réf. LSO-CP05271. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

EB8 Fund S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.219.

—
Extrait des résolutions des Associés du 25 février 2008

Les associés de EB8 Fund S.à r.l. (la "Société"), ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Marc Torbick, en tant que gérant et ce avec effet immédiat
- de nommer Christian Christensen, né le 28 août 1978 à Aarhus, Danemark, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Edita Demirovic
Mandataire

Référence de publication: 2008051709/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03984. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

UT Luxembourg Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 119.325,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 103.594.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes en date du 1^{er} avril 2008:

- La démission des administrateurs de catégorie A, Madame Kelly J. SCHMIDT, avec effet rétroactif au 17 mars 2008, et Monsieur Patrice NOIRET, avec effet au 14 avril 2008, a été acceptée;
- Nommer en remplacement les personnes suivantes aux fonctions d'administrateur de catégorie A, pour une durée indéterminée:

* Monsieur Brian A. ROY, né le 9 février 1967 au Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au One Financial Plaza, Hartford, CT 06101, Etats-Unis d'Amérique, avec effet rétroactif au 17 mars 2008;

* Monsieur Christian IDCZAK, né le 26 août 1963 à Paris, France, résidant professionnellement au 4B, avenue Lympia, Nice, France, F-06300, avec effet au 14 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008051626/799/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04164. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Pol Winandy et Cie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 106A, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 97.758.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2008

Résolution unique

Les associés prennent acte des cessions de parts sociales intervenues le 13 mars 2008 d'une part entre KURT SARL ENTREPRISE ET IMMOBILIERE et Monsieur Robert FRANK pour 400 parts, et d'autre part entre KURT SARL ENTREPRISE ET IMMOBILIERE et Huguette KURT pour 400 parts.

Suite à ces cessions, la nouvelle répartition du capital est la suivante:

- Robert FRANK est propriétaire de 2.800 parts;
- Huguette KURT est propriétaire de 2.800 parts;
- Claude JOHANN est propriétaire de 2.400 parts.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Signé: Madame Huguette KURT, Monsieur Robert FRANK, Monsieur Claude JOHANN.

Signatures.

Référence de publication: 2008051628/597/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03904. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Finsweet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 65.643.

—
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 7 avril 2008 il a été décidé:

- D'accepter la démission de Mme Sophie JACQUET, née le 7 mai 1974 à Messancy, Belgique, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.
- De nommer comme nouvel administrateur Mme Gabrielle MINGARELLI, née le 15 mai 1959 à Villerupt, France, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec effet immédiat. Son mandat ayant échéance à l'assemblée approuvant les comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2007.
- De proroger les mandats des autres administrateurs jusqu'à l'assemblée générale statuaire approuvant les comptes de l'exercice 2007, qui se tiendra en 2008.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- MM. Christophe Velle, né le 28/10/1974 à Thionville en France, résidant professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, Président du Conseil;
Marco Gostoli, né le 08/07/1960 à Pordenone en Italie, résidant professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, administrateur;
- M.me Gabrielle Mingarelli, née le 15/05/1959 à Villerupt en France, résidant professionnellement au 19-21, bld du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Finsweet S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008051632/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04811. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Garage MARIANI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 16, rue Robert Krieps.
R.C.S. Luxembourg B 110.572.

—
Le soussigné Stefano MARIANI, associé unique de la société «Garage MARIANI S.à r.l.», révoque Monsieur Jean-Claude LAHYR comme gérant technique.

Est nommé-confirmé gérant unique, Monsieur Stefano MARIANI, né le 24 janvier 1965 à Esch-sur-Alzette, demeurant au 9, an de Klenge Gaarden, L-6315 BEAUFORT.

Pétange, le 6 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008051886/207/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00357. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

European Constructions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 102.700.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 10 avril 2008 à 15.00 heures au siège social de la société, il a été décidé de:

- accepter la démission de Monsieur Marco Lagona né le 18 avril 1972 à Milan en Italie, de sa fonction de Président-Administrateur et Madame Raffaella Quarato, née le 23 novembre 1975 à Rome en Italie, de sa fonction d'administrateur, tous deux résidants professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

- nommer comme nouveau Président-Administrateur, avec effet à partir du 10 avril 2008, Monsieur Sandro Capuzzo, né le 14 décembre 1958 à Trieste en Italie, et comme nouvel administrateur avec effet à partir du 10 avril 2008, Madame Gabrielle Mingarelli née le 15 mai 1959 à Villerupt en France, tous deux résidants professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, leur mandat ayant échéance à l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

European Constructions S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008051629/24/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04809. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Po Invest 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 124.799.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 31 mars 2008

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2008.

Pour PO INVEST 2 S.A.

Services Généraux de Gestion S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008051842/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 28, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 131.928.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051637/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04083. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 9, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.918.

—
Extrait des Résolutions des Associés du 29 février 2008 et du 18 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit en date du 29 février 2008:

- D'accepter la démission de Thijs van Ingen de ses fonctions de gérant B de la Société, avec effet immédiat;
- de nommer Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

L'associé de la Société a décidé comme suit en date du 18 mars 2008:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;
- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051641/710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03995. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 8, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.529.

—
Extrait des Résolutions des Associés du 29 février 2008 et du 18 mars 2008

Les associés de la Société ont décidé comme suit en date du 29 février 2008:

- D'accepter la démission de Thijs van Ingen de ses fonctions de gérant B de la Société, avec effet immédiat;
- de nommer Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Les associés de la Société ont décidé comme suit en date du 18 mars 2008:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;
- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051642/710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03997. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Catella Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 112.781.

-
- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à L - SANEM, en date du 06 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 532 du 14 mars 2006;
 - Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu pardevant le même notaire en date du 05 avril 2006, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 1356 du 13 juillet 2006.

Il résulte de lettres adressées à la société que:

- Monsieur Gunnar RYLANDER, demeurant professionnellement jusqu'au 04 mars 2008 à S-10240 STOCKHOLM, Birger Jarlsgatan, 6 a démissionné en date du 04 mars 2008 avec effet immédiat de son mandat d'administrateur de la société;

- Monsieur Johan BJÖRKLUND, demeurant à GB - LONDRES SW13 0BS, 106, Elm Grove Road, Barnes a démissionné en date du 10 mars 2008 avec effet immédiat de son mandat d'administrateur de la société.

Il résulte des décisions des associés prises au siège social en date du 12 mars 2008 qu'ont été élu nouveaux gérants pour une période illimitée:

- Monsieur Lars BERTMAR, administrateur de sociétés, né le 22 juillet 1945 à SKELLEFTEA (Suède) et demeurant à GB - LONDRES SW3 6SJ, 93, Dovehouse Street.

- Monsieur Christer LÖFDAHL, administrateur de sociétés, né le 06 mars 1959 à FALUN (Suède) et demeurant à S - 11429 STOCKHOLM, Birger Jarlsgatan, 42

Il découle du paragraphe 5 de l'article 10 des statuts coordonnés de la société que les nouveaux gérants, Monsieur Lars BERTMAR et Monsieur Christer LÖFDAHL sont autorisés d'engager la société par la signature conjointe avec un deuxième administrateur.

Luxembourg, le 02 avril 2008.

Pour la société

REVILUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2008052605/687/32.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04465. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Field Point I-A PE 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.068.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051643/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03998. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 30, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 132.009.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051644/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04023. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 32, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 132.010.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051646/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04044. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 33 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 130.668.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051647/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04046. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Field Point I-A RE3, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.070.

Extrait des Résolutions des Associés du 18 mars 2008

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051648/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03934. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.**Field Point PE VII (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 119.325.

Extrait des Résolutions des Associés du 18 mars 2008

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051649/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03935. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.**Rock Ridge RE 20, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.240.

Extrait des Résolutions des Associés du 18 mars 2008

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051650/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03936. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 6, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 124.532.*Extrait des Résolutions de l'Associé du 18 mars 2008*

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;
- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051651/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03937. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 3, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 121.754.*Extrait des Résolutions de l'Associé du 18 mars 2008*

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;
- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051652/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03938. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 7, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.525,00.**Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 124.530.*Extrait des Résolutions des Associés du 18 mars 2008*

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;
- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051653/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03939. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 16, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.242.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051654/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03940. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.**Field Point I-A RE 1, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.073.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051655/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03913. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.**Field Point I-A RE 9, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.839.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051656/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03912. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Field Point I-A RE 10, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 130.542.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051657/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03916. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.**Field Point I-A RE 11, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 130.549.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051658/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03917. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.**Field Point I-A RE 8, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.836.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051659/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03918. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Field Point I-A RE 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.586.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051660/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03921. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Field Point (Luxembourg) II, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 114.791.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051661/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03925. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Field Point I-A, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 121.088.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051662/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03927. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Field Point I-A RE 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.585.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;
- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051663/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03929. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Field Point I-A RE 2, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.071.

—
Extrait des Résolutions des Associés du 18 mars 2008

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;
- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051665/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03932. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 10, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 126.091.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 7 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Thijs van Ingen de ses fonctions de gérant B de la Société, avec effet immédiat;
- de nommer Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051664/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03930. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Field Point I-A RE 7 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.587.

Extrait des Résolutions des Associés du 18 mars 2008

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051667/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03933. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

GMP Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 132.098.

Extrait du contrat de cession de parts signé le 11 mars 2008

En vertu du contrat de cession de parts signé en date du 11 mars 2008, les parts de la société ont été transférées comme suit:

- 35 parts sociales transférées de Sheehan Medical Luxembourg S.à r.l. , ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, à Gerry Corrigan, demeurant à 97, Hartwell Green, Kill, Co Kildare Irlande;

- 35 parts sociales transférées de Kells Medical Luxembourg S.à r.l. , ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, à Gerry Corrigan, demeurant à 97, Hartwell Green, Kill, Co Kildare Irlande;

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2008051713/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02499. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 18, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.246.

Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051668/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04093. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 4, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 121.753.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051670/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04100. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 115.664.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051672/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04099. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 12, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 126.088.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051674/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04098. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 13, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.243.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051676/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04097. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 14, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.244.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051678/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04096. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Rock Ridge RE 15, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.248.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé du 5 mars 2008

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Lewis Schwartz, né le 12 janvier 1966 à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 80 Field Point Road, Greenwich, Connecticut 06830, Etats-Unis d'Amérique, aux fonctions de gérant A de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée;

- de nommer Sandra Ehlers, née le 5 avril 1975 à Wolfsburg, Allemagne, demeurant professionnellement au 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008051679/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04095. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Financière Ring S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 137.774.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the first day of April.

Before us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Neo Capital Private Equity Fund I, a partnership of the English Law, registered in the Commercial Register under the number LP12669, with registered office at 75 Wimpole Street, London W1G 9RU,

here represented by Mr Frédéric DEFLORENNE, chartered accountant, residing professionally in L-1249 Luxembourg, 3, rue du Fort Bourbon,

by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on March 28, 2008.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - registered office - object - duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Financière Ring S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies of the group. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit

and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (EUR 12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

7.3 The single shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

Art. 8. Board of managers.

If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one (1) A manager and one (1) B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

(vi) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) Subject to article 8.3 (iii), the Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

(iii) If the single shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A manager and one Class B manager.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight

(8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - allocation of profits - supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - liquidation

16.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

By way of derogation to article 13.1 of the Articles, the first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2008.

Subscription and payment

Neo Capital Private Equity Fund I, represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately two thousand euros (2,000.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The number of managers is set at one (1). The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Mr Eytan Hanouna, Director, born on 1 September 1972 in Casablanca (Marocco), with address at 4, rue Margueritte 75017 Paris, France

2. The registered office of the Company is set at 3-11, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le premier avril,

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Neo Capital Private Equity Fund I, un partnership de droit anglais immatriculé au registre des sociétés sous le n^o LP12669, dont le siège social est 75 Wimpole Street, Londres W1G9RU,

représentée par Monsieur Frédéric DEFLORENNE, expert comptable, demeurant professionnellement à L-1249 Luxembourg, 3, rue du Fort Bourbon,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 28 mars 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - siège social - objet- durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Financière Ring S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés du groupe. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B.

Art. 8. Conseil de gérance.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B, au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B (à chaque fois, soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

(vi) Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) Sous réserve de l'article 8.3 (iii), la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

(iii) Si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Catégorie A et un ou plusieurs gérants de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un gérant de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)**Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.****11.1. Pouvoirs et droits de vote**

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (Les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - affectation des bénéfices - contrôle**Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Par dérogation à l'article 13.1 des Statuts, le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

Neo Capital Private Equity Fund I, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un (1) euro chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à deux mille euros (2.000,- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à un (1). La personne suivante est nommée en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Eytan Hanouna, directeur, né le 1^{er} septembre 1972 à Casablanca (Maroc), résident au 4, rue Marguerite F-75017 Paris, France

2. Le siège social de la Société est établi aux 3-11, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Fr. Deflorenne, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 avril 2008. LAC/2008/13642. - Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008051468/220/500.

(080056875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Carsura Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.503.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008051936/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08771. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Wolff-Weyland Noerdange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8551 Noerdange, 14, rue de Niederpallen.

R.C.S. Luxembourg B 99.398.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052060/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03881. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Vasta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 32.234.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052069/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03892. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.
